

## PATRIMOINES VITIVINICOLES

### AVANT-PROPOS

Si le mot patrimoine est ancien (*patrimonium*, XII<sup>e</sup> siècle, désignant l'héritage paternel), sa prise d'importance au sens actuel est beaucoup plus récente. En effet, sauf à but lignager et exception faite du religieux reliquaire (Babelon et Chastel, 2022), nos ancêtres ne semblent pas avoir éprouvé un besoin de conserver équivalent au nôtre.

Ce goût pour la conservation élargie à des domaines toujours plus variés émerge timidement durant le XVI<sup>e</sup> siècle dans l'entourage humaniste de la monarchie, déjà soucieuse de préserver l'héritage antique du royaume (mais le Moyen Âge est ignoré et méprisé). À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la nouvelle République s'efforce de préserver les monuments du vandalisme révolutionnaire qui s'était exprimé par la destruction de nombreux châteaux et par les dégradations dans les églises et abbayes durant la Grande Peur. Ainsi, la protection du patrimoine, en France, s'est-elle confondue avec celle des monuments historiques, édifices exceptionnels, « d'intérêt national pour l'histoire ou pour l'art » (Auduc, 2006). Mais ce n'est véritablement qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle en France, lorsque le romantisme triomphe du classicisme, que celui-ci stimule la redécouverte des temps médiévaux et se soucie d'un passé plus global. Sous la monarchie de Juillet se précise la notion de « monuments historiques ». Ce domaine des monuments historiques n'a par la suite cessé de s'élargir pour s'étendre à toutes les époques et tous les types de constructions (civiles, religieuses, rurales, militaires, industrielles...), y compris hors bâtiments : machines, bateaux, trains, autos...

À côté de la notion de monuments historiques, s'élabore la notion plus vaste et plus englobante de « patrimoine

culturel » qui s'entend originellement comme un ensemble d'œuvres matérielles (monuments et œuvres d'art surtout) et s'élargit sans cesse, y compris depuis les années 1970 aux biens « naturels » (espèces vivantes, sites, paysages, biodiversité...) et aux biens immatériels (langues, coutumes...). Enfin à partir de 1945, on assiste à une internationalisation de la notion de patrimoine à travers l'action de l'UNESCO. À la limite, tout devient patrimoine (Chiva, 1994).

La patrimonialisation renvoie à la territorialisation, c'est-à-dire au développement territorial, à l'affirmation du territoire face au mouvement de la mondialisation dans un mouvement identitaire affirmé : la mondialisation, c'est d'abord du territoire (Carroué, 2006). Le territoire, dans ses attributs les plus reconnus par ses habitants, confère du sens et devient source et facteur de développement (Di Méo, 1994). La patrimonialisation renvoie au triptyque identification, protection et valorisation. Le dernier élément de ce tableau est bien une mise en valeur de l'espace qui se traduit par un développement territorial.

Dans ce vaste et toujours plus puissant mouvement de « patrimonialisation », la vigne et le vin ont pris leur place, plutôt tardive, et l'on pense spontanément aux inscriptions depuis 1997 de plusieurs régions viticoles au patrimoine mondial de l'UNESCO. Si ce mouvement de patrimonialisation suscite interrogations et réflexions d'auteurs venus des disciplines variées, des paysagistes aux anthropologues en passant par les historiens, les sociologues et les juristes, peut-être les géographes sont-ils restés un peu plus à l'écart d'une authentique réflexion sur les relations entre patrimoine, vignes et vins. Sans les ignorer, ils sembleraient, dans la logique de l'étude

des relations patrimoine/tourisme (Lazzarotti, 2011), avoir abordé ces thèmes de façon plus sélective, à travers les liens entre œnotourisme et patrimoine (Legouy, Giroir, Boulanger *et al.*, 2021 ; Legouy, Baumert, Boulanger *et al.*, 2022).

Aussi le projet de ce numéro thématique de la revue *Sud-Ouest Européen* voudrait stimuler la production d'un regard géographique, mais toujours ouvert à d'autres disciplines, sur les relations entre vignes, vins et patrimoines, entre autres à partir des entrées plus spécifiques à la discipline que sont les paysages, les territoires, les lieux et les objets, et d'autres notions sans doute. Quelques pistes peuvent être évoquées.

## I – Patrimoines vitivinicoles, acteurs et discours ou l'identification patrimoniale

Le patrimoine existe d'autant que les biens considérés comme « patrimoine » sont inscrits dans un processus juridique (légal, règlementaire...) qui définit, précise et organise leur patrimonialisation. Cependant, le patrimoine ne peut-il être perçu et reconnu comme tel, par quelque groupe précurseur, sans pour autant être officiellement validé et institutionnalisé ? Autrement dit, le patrimoine n'existe pas en soi, il est toujours le produit de choix de société, de jeux d'acteurs, datés et localisés. Le regard des historiens retient d'ores et déjà le concept de *lieu de mémoire* qui est très large : « il va de l'objet le plus matériel et concret, éventuellement géographiquement situé, à l'objet le plus abstrait et intellectuellement construit » (Nora, 1984). Avec la construction et l'entretien d'une mémoire, il y a production de discours avant même institutionnalisation : « Tandis que le patrimoine est la plupart du temps « muet », les discours sont l'essence même de sa fabrication. En effet, toute mise en patrimoine est précédée ou accompagnée d'un discours sur l'objet concerné » (Deschepper, 2021).

On peut s'interroger sur les acteurs produisant un discours patrimonial en matière vitivinicole, à plus forte raison dans la perspective d'une géographie se définissant aujourd'hui majoritairement comme une géographie sociale, plaçant l'acteur et sa subjectivité au centre de la réflexion. Qui sont ces producteurs de discours ? Intérieurs au monde vitivinicole : viticulteurs ? Négociants ? Représentants des ODG ? Des interprofessions ?... Plus extérieurs au monde de la vigne et du vin : élus nationaux ? Locaux ? Journalistes ? Experts divers ? Chercheurs ? Simples citoyens, responsables associatifs vivants dans des territoires viticoles ? Dans le repérage

de ce qui fait patrimoine, le discours est donc central : « C'est pourquoi l'on peut affirmer que le patrimoine est résolument performatif : n'est patrimoine que ce qui est nommé comme tel à un moment donné ou pour le dire autrement, c'est le discours sur le patrimoine qui fait le patrimoine » (Deschepper, 2021). C'est pourquoi, avec « Le patrimoine de la vigne et du vin : entre paysages et références culturelles, religieuses, laïques et symboliques », Sylvaine Boulanger, Sébastien Dallot et François Legouy nous proposent un regard, un discours en quelque sorte savant. Située dans un rapport d'abord civilisationnel entre matériel et idéal, la dimension patrimoniale procèderait selon eux de ce que les paysages de la vigne et du vin ne sont pas seulement des élaborations à logique technique et pratique mais correspondraient encore à des « symboles imagés de l'âme humaine ».

## II – Patrimoines vitivinicoles, moyens et enjeux de protection

Au-delà du repérage des porteurs de discours sur le patrimoine vitivinicole, il s'agit évidemment de découvrir les intentions avouées ou inavouées des acteurs développant ces discours. Un objectif probablement assez répandu n'est-il pas de patrimonialiser pour protéger afin de mieux valoriser ? Il convient dès lors de repérer les différents types de menaces, quelles soient réelles ou supposées. On pense très vite aux menaces liées à l'urbanisation, aux infrastructures de transports et de communication (autoroutes, LGV, aéroports...). Mais d'autres menaces sont certainement plus diffuses, moins identifiables, sinon par quelques catégories d'acteurs très spécifiques qui perçoivent avant les autres un trouble, un changement, une rupture dans ce qui est considéré comme traditionnel dans le vignoble et dans ses techniques de production. Renvoyant aux « usages locaux, loyaux et constants », bref à une certaine permanence et immutabilité, au travers desquels les sociétés viticoles se représentent volontiers, ces ruptures n'altèrent-elles pas ce qui est donc aussi perçu, sans l'avoir encore verbalisé, comme un patrimoine local à préserver ? On pourrait ainsi questionner les évolutions agronomiques, les innovations en matière de techniques vitivinicoles, les mutations foncières – notamment celles liées à l'arrivée d'investisseurs – ou encore les bouleversements architecturaux et leur degré d'acceptation en regard d'une norme collective *de facto* perçue comme un patrimoine implicite, à conserver et protéger. On peut s'interroger par exemple sur la place que tient la vigne au sein des sites patrimoniaux remarquables.

Dans tous les cas le chercheur ne manquera évidemment pas de prendre de la distance avec le discours des acteurs pour repérer d'éventuels objectifs moins explicites et plus dissimulés : instrumentalisation du patrimoine viticole comme moyen de blocage de projets d'aménagement (Réjalot, 2006) ? Patrimonialisation à des fins de renforcement de la valeur foncière ? Ou afin de stimuler des flux œnotouristiques ? Enfin, dans le cadre du basculement postfordiste des sociétés développées, la patrimonialisation des vignobles, couplée au puissant essor du tourisme rural ne serait-elle que le moyen de faire émerger de nouveaux gisements d'emplois en lieu et place des emplois productifs qui diminuent constamment (Di Méo, 2006) ? Tout cela pose naturellement la question des cadres politiques du patrimoine et des démarches de patrimonialisation. Quels outils ? Quel droit ? Quelles logiques nationales ou internationales ? Quelles échelles ? Proposant une perspective comparative entre France et Espagne, Soazig Darnay souligne dans « Le patrimoine paysager vitivinicole, quelle gestion ? » comment les deux pays développent à ce sujet des approches à la fois proches et différenciées.

Un autre enjeu du patrimoine viticole semble se dessiner autour des questions naturalistes et environnementales. La rationalisation de l'espace agricole à des fins d'accroissement de la productivité et de recherche prioritaire d'une performance agro-économique ne semble plus autant d'actualité, tout au moins dans les intentions et discours. L'époque où l'on supprimait de multiples terrasses de culture de la vigne à Banyuls, pour les remplacer par des vastes zones planes remaniées au bulldozer semble révolue (Constans, 2010), même si elle persiste ailleurs. Au contraire, la caractérisation, l'identification et la conservation des éléments de micro-architecture paysagère vernaculaire (terrasses donc, mais aussi murets de pierres sèches, murs, cabanes de vignes, maisons de vigne, chemins arborés, pergolas...) se remarquent jusque dans de microvignobles longtemps et encore menacés de disparition (Foulquier, 2013). Cette conservation voire cette reconstitution *ex nihilo* se proclame facilement réhabilitation d'un petit patrimoine rural. Elles présentent encore l'intérêt d'intégrer une dimension environnementale et un souci de durabilité : aide à la reconstitution, à l'accroissement et à la diversification de la faune (notamment insectes, rongeurs, reptiles, amphibiens, oiseaux...) et de la flore que les ambitions de développement de la bio ne peuvent qu'encourager. Cette dimension systémique ne tendrait-elle pas alors à clairement faire du patrimoine vitivinicole un outil de développement rural et territorial ?

Enfin, même par rapport à une géographie désormais sociale, interroger ce qui peut faire patrimoine en matière de géographie physique brute n'est peut-être pas inutile.

En effet, puisqu'il existe un patrimoine dit « naturel », ne peut-on estimer que, dans tel ou tel territoire viticole et face à certains processus de transformations des agroterroirs (urbanisation, carrières, gravières et sablières...), certaines formations géologiques portant vignobles seraient menacées de disparition ? Entraînant avec elle la disparition de telle ou telle typicité organoleptique ? Les dernières formations géopédologiques encore intactes seraient alors à considérer comme un patrimoine à sanctuariser ? Mais il reste probablement vrai que trop dissocier milieu naturel et société, nature et culture dans la réflexion sur le patrimoine demeure dangereux. Dans « Conceptions du terroir et difficultés de protection d'un patrimoine vitivinicole, le cas du vignoble bordelais », nous montrons justement en collaboration avec Anne-Marie Meyer que la considérable dégradation du patrimoine vitivinicole en Gironde résulte très certainement d'un regard resté jusqu'ici trop dualiste, séparant patrimoine naturel et patrimoine culturel.

### III – Patrimonialisation vitivinicole, effets et risques

Si le discours originel sur ce qui fait ici ou là patrimoine en matière de vigne et de vin est possiblement issu de « groupes d'initiés et de précurseurs », il reste que ces discours, une fois promus, diffusés et médiatisés, sont largement adoptés et semblent faire consensus. Le patrimoine, ou tout au moins un certain patrimoine, n'est-il pas destiné aux foules ? Et n'est-ce pas plus particulièrement vrai du patrimoine vitivinicole dont le développement est très exactement concomitant de celui de l'œnotourisme ? Sur ce point, les géographes ont déjà établi bien des rapprochements (Lignon-Darmaillac, 2009 et 2010). Mais il reste certainement beaucoup à étudier, par exemple sur les conséquences spatiales et territoriales de la patrimonialisation. Dans les cas où celle-ci est le fait d'institutions fortement légitimatrices (ministère de la Culture, UNESCO...), les effets en matière de flux touristiques et de polarisation ne seraient-ils pas à étudier ? La reconnaissance patrimoniale d'un vignoble ou de certains objets viticoles n'accentueraient-elles pas les différences et les hiérarchies symboliques et économiques, entre ceux qui bénéficient de flux accrus et ceux qui n'en bénéficient pas ? Déjà certains cas montreraient bien que « la sélection patrimoniale qui semble s'opérer au sein du vignoble pourrait suggérer le début d'un phénomène de concentration touristique autour de quelques sites patrimoniaux » (Lemarié-Boutry, 2016). La patrimonialisation n'accroît-elle pas l'effet « haut lieu » (Lévy, 2003) et ne contribue-t-elle pas à consolider et revaloriser certains « géosymboles » (Bonnemaison, 2000) vitivinicoles ?

En d'autres termes, la patrimonialisation n'est-elle pas un nouvel instrument, sans doute le plus souvent involontaire, d'accentuation des hiérarchies territoriales et pourquoi pas des hiérarchies qualitatives, tout au moins perçues ? Toujours est-il que l'idée de s'appuyer sur une dimension patrimoniale jusqu'ici ignorée ou négligée pour requalifier un territoire et une production semble bien actée. À ce titre, deux exemples ibériques nous sont proposés dans le présent numéro. Avec « Un riche patrimoine viticole inexploité, les centres producteurs de vin romains dans le sud-ouest de la péninsule Ibérique », Pedro Trapero Fernández et André Carneiro montrent comment en Andalousie, un patrimoine archéologique vitivinicole récemment mis au jour tend à être triplement mobilisé par les producteurs contemporains comme support de création de valeur, de légitimation identitaire et de transition écologique. Dans « Restauration des paysages viticoles de l'île de Santa Maria, Açores. Acteurs, valeurs et complexité d'un espace insulaire », Barbara Mesquita souligne quant à elle combien la restauration du vignoble insulaire cherche à s'appuyer sur le vécu des populations, leurs souvenirs et les traditions orales transmises entre générations. Le patrimoine serait en quelque sorte ici la madeleine de Proust sur laquelle assoir un programme de régénération viticole.

8 — La patrimonialisation des lieux et des territoires est-elle sans conséquences économiques et sociales ? L'afflux de touristes au nom du patrimoine n'engendre-t-elle pas une reconfiguration des services dans certains villes et villages viticoles ? Disparitions de certains commerces et services (commerces de bouche traditionnels) au profit de nouvelles activités (hébergement, restaurations, artisanat d'art, multiplication des caves et caveaux purement commerciaux n'émanant pas d'un producteur local...). Qu'en est-il des travailleurs viticoles ? Peut-on repérer des phénomènes d'évictions et relocalisation dans des zones éloignées de leurs lieux de travail en raison de la disparition d'un parc de logements locatifs accessibles ?

Et en ce qui concerne plus particulièrement le patrimoine viticole, ne serait-il pas victime de certaines confusions de

genre ? À l'occasion de la création de certains centres œno-touristiques tels la cité du vin à Bordeaux ou le hameau Dubœuf à Romanèche-Thorins, ne peut-on interroger la manière dont le patrimoine a été pensé et intégré à ces outils ? À d'autres ? S'agit-il d'un outil de valorisation du patrimoine ou d'une prise de prétexte du patrimoine pour développer un complexe ludique et récréatif ? Quelle relation exacte se tisse entre les deux dimensions ? Et il faudrait enfin ne pas oublier le patrimoine immatériel viticole (arts populaires, folklores régionaux, traditions profanes et religieuses, chansons à boire...) qui reste, peut-être ou sans doute, le moins questionné par la géographie.

Peut-être alors peut-on encore envisager *in fine* que la patrimonialisation de la vigne et du vin puisse dans certains cas aboutir aux effets inverses à ceux recherchés, pouvant aller jusqu'aux contradictions conflictuelles (Vianello, 2023) ? La transformation de l'univers de la vigne et du vin sous la double injonction au patrimoine et au tourisme aurait-elle déjà fait basculer certains lieux et territoires dans une dynamique dangereuse où la touristification, susceptible de modifier ou altérer certains lieux et locaux techniques dans le but de recevoir les touristes (Cheishvili, 2023), serait déjà dépassée et menacée par la « disneylandisation » (Brunel, 2012) ? C'est un peu ce que montre Joël Brémond dans « Le patrimoine vitivinicole en Rioja (Espagne) ». Entre paysages traditionnels et révolution architecturale, flux touristiques croissants et essors des services commerciaux, fragmentation accrue des gammes de vins et difficultés de repérage pour le consommateur, défense de l'unité territoriale historique et tendance séparatistes, le patrimoine local est quelque peu mis à toutes les sauces en tant qu'enjeu de construction d'une rente économique et de son partage.

Michel Réjalot

## Bibliographie

- AUDUC A., « Paysage, architecture rurale, territoire : de la prise de conscience patrimoniale à la protection », *In Situ*, n° 7, 2006, insitu.revues.org/2737.
- BABELON J.-P. et CHASTEL A., *La notion de patrimoine*, Paris, Liana Levi, coll. « Opinion-Art », 2022 [2012].
- BONNEMAISON J., *La géographie culturelle*, établi par LASSEUR M. et THIBAUD Chr., Aubervilliers, Comité des travaux historiques et scientifiques, coll. « Format 38 », 2000.
- BRUNEL S., *La planète disneylandisée. Chroniques d'un tour du monde*, Auxerre, éditions Sciences humaines, 2012 [2006].
- CARROUÉ L. (dir.), *La mondialisation*, Paris, CNED-SEDES, 2006.
- CHEISHVILI A., « Quels risques dans la valorisation du patrimoine vitivinicole ? Le cas de la Géorgie », dans CHÉRUBINI B. et PINEAU Chr. (dir.), *La sublimation patrimoniale du vin et des régions viticoles*, Éditions universitaires de Dijon, coll. « Sociétés », 2023, p. 97-109.
- CHIVA I., BONNAIN R. et CHEVALLIER D., *Une politique pour le patrimoine culturel rural*, rapport présenté à TOUBON J., ministre de la Culture et de la Francophonie, 1994, culture.gouv.fr/mpe/dossiers/rapport\_chiva.htm.
- CONSTANS M., « Le patrimoine paysager viticole de Banyuls, entre reconstruction et destruction », dans *Rencontres du Clos-Vougeot 2009 – Patrimoines et paysages viticoles*, Dijon, Chaire UNESCO « Culture et tradition du vin », 2010.
- DEBARBIEUX B., « Haut lieu », dans LÉVY J. et LUSSAULT M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2013 [2003].
- DESCHEPPER J., « Notion en débat. Le patrimoine », *Géocofluences*, 2021.
- DI MÉO G., *Le patrimoine, un besoin social contemporain. Patrimoine et estuaires*, actes du colloque international de Blaye des 5-7 octobre 2005, Bordeaux, Éditions Confluence, 2006, p. 101-109.
- DI MÉO G., « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espace et Société*, n° 78, 1994, p. 15-34.
- FOULQUIER Chr., *Le patrimoine viticole et sa valorisation dans l'aire de l'AOC de Marcillac*, travail d'étude et de recherche sous la direction de HEINIGER-CASTERET P., université de Pau et des Pays de l'Adour, 2013.
- LAZZAROTTI O., *Patrimoine et tourisme. Histoire, lieux, acteurs, enjeux*, Paris, Belin, coll. « Belin sup. Tourisme », 2011.
- LEGOUY Fr., BAUMERT Ph., BOULANGER S. et RÉJALOT M., « La géographie de la vigne et du vin : points de convergences et démarcations », dans ROUGET N., BARON N., CATTARUZZA A., LEMARCHAND N. et SEPÚLVEDA B. (dir.), *Fragments de géo*, Saint-Denis, Comité national français-Presses universitaires de Vincennes, coll. « GéoTraverses », 2022.
- LEGOUY Fr., GIROIR G., BOULANGER S. et DALLOT S., *Terre des hommes, terres du vin*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2021.
- LEMARIÉ-BOUTRY M., « Foncier viticole, patrimoines et œnotourisme : un modèle des prix hédoniques appliqués au Bordelais », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 4, 2016, p. 877-918.
- LIGNON-DARMAILLAC S., « Les terroirs viticoles, quels enjeux pour l'œnotourisme ? », dans PITTE J.-R. (dir.), *Le bon vin. Entre terroir, savoir-faire et savoir-boire*, Paris, CNRS éditions, 2010, p. 332-338.
- LIGNON-DARMAILLAC S., *Œnotourisme en France*, Bordeaux, Féret, 2009.
- NORA P., *Les lieux de mémoire*, vol. I-III, Paris, Gallimard, 1984-1992.
- RÉJALOT M., « Paysages viticoles et politiques patrimoniales : y a-t-il un malentendu bordelais ? », *Sud-Ouest Européen*, n° 21, 2006, p. 117-128.
- VIANELLO Rita, « Le vin de prosecco : un conflit entre les valeurs patrimoniales et le marché ? », dans CHÉRUBINI B. et PINEAU Chr. (dir.), *La sublimation patrimoniale du vin et des régions viticoles*, Éditions universitaires de Dijon, coll. « Sociétés », 2023.